

RÉALITÉ PRÉVENTION

La lettre de l'INRS sur la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles • www.inrs.fr



INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE ET DE SÉCURITÉ



NUMÉRO SPÉCIAL
JOURNÉE MONDIALE
DE LA SÉCURITÉ – SANTÉ
AU TRAVAIL

Les rencontres de l'INRS
28 AVRIL 2011

Édito

Pour optimiser leur organisation de la prévention des risques professionnels et inscrire leur démarche dans une logique d'amélioration permanente, de nombreux employeurs choisissent d'intégrer la santé et la sécurité au travail (S&ST) dans la gestion globale de leur entreprise. Thème central de l'édition 2011 de la Journée Mondiale de la S&ST du BIT, le management de la santé et de la sécurité au travail sera évoqué avec les acteurs publics lors de la rencontre "Management de la santé-sécurité au travail et responsabilité sociale : enjeux et bonnes pratiques" que l'INRS organise avec le BIT au Palais Bourbon, le 28 avril.

© État d'Esprit

FOCUS SUR LE MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMS) est un dispositif de prévention des risques professionnels combinant personnes, politiques et moyens.

Ce système structure une démarche qui permet de mieux maîtriser l'organisation de l'entreprise et de progresser en continu en intégrant la S&ST à toutes les fonctions et à tous les niveaux de responsabilité. Son objectif est à terme d'intégrer la prévention le plus en amont possible. Le défi n'est donc plus seulement de penser une organisation pour la S&ST, mais de créer les conditions durables d'une organisation du travail en sécurité...



suite à leur diffusion dans les entreprises françaises.

Réalité Prévention a rencontré Éric Draï, Chercheur à l'INRS. Il nous éclaire sur l'évaluation des pratiques liées aux systèmes de management en santé-sécurité (SMS),

RP : Depuis 10 ans, vous accompagnez les entreprises dans la mise en œuvre de systèmes de gestion de la santé et sécurité au travail... Quelles évolutions constatez-vous dans leurs approches ?

Éric Draï : D'abord, nous observons une réelle valorisation du management de la santé-sécurité. Ce travail d'organisation de la santé-sécurité – qui est inscrit dans les textes dont nous allons bientôt fêter les 10 ans – est bien

compris et se développe. La certification dans le domaine poursuit d'ailleurs une croissance annuelle à deux chiffres...

RP : Y a-t-il un modèle qui se dégage plus particulièrement ?

ED : Ce n'est pas parce que les entreprises sont certifiées qu'elles deviennent des modèles ! Du point de vue de l'organisation de la santé-sécurité, il n'y a pas un modèle standard. Pourtant, au niveau des approches, les référentiels ont convergé : l'OHSAS 18001, qui est le référentiel le plus répandu dans le monde, reprend par exemple certains principes de l'ILO-OSH 2001, garantissant ainsi une démarche participative et respectueuse du dialogue social. Mais il n'existe pas de modèle unique de management.

RP : Quelle efficacité en matière de santé et sécurité au travail ?

ED : Du point de vue statistique, les entreprises en démarche de management santé-sécurité affichent globalement de meilleurs résultats que celles qui ne s'engagent pas dans ces systèmes. Toutefois, cela n'empêche pas les accidents, comme des écarts entre les discours et la réalité... Il faut surtout noter que la santé est le parent pauvre de ces systèmes : ils intègrent mal la santé mentale, les maladies et autres risques différés... Il est vrai qu'historiquement les SMS proviennent du domaine de la sécurité...

RP : Quelles conclusions tirez-vous de la première étude comparative nationale sur ces systèmes de management ?

ED : Il était nécessaire de se faire une idée précise des dispositifs de prévention au-delà des enquêtes déclaratives par téléphone ou questionnaire. À ce titre, l'étude réalisée auprès de 18 établissements* a montré la diversité des modes de management de la santé-sécurité. Ceux-ci doivent moins leur réussite à un référentiel spécial qu'à des conditions de mise en œuvre particulières : implication des dirigeants, qualification en santé-sécurité, évaluation a priori des risques, etc.

RP : Ces systèmes sont-ils mis en place par une majorité d'entreprises, ou y a-t-il encore des réticences ou des freins..., lesquels ?

ED : Soyons réalistes, les systèmes de management sont plutôt le fait des grandes entreprises ou d'entreprises travaillant au sein de groupes ou en réseau avec des relations de sous-traitance.

Des procédures rigoureuses et itératives, inhérentes aux SMS, peuvent apparaître comme lourdes pour des PME-TPE. Le coût d'investissement et d'entretien de tels systèmes est aussi parfois en cause. Mais cela ne signifie pas que les petites entreprises soient exclues. De nombreuses PME-TPE ont engagé ces démarches.

De l'organisation de la santé-sécurité à l'organisation du travail en santé-sécurité, il n'y a qu'un pas !

RP : Y a-t-il de grandes différences dans les systèmes mis en place par les entreprises ?

ED : Au-delà des différences de référentiels, des types d'approches ou de management de la santé-sécurité apparaissent. Divers travaux internationaux caractérisent ces approches. Une typologie se dessine, qui montre quatre grandes formes de gestion de la santé-sécurité selon les conditions de mise en œuvre : les options prises dans la gestion, le fait qu'on se centre sur les risques ou les individus, les procédures ou les activités modifient les résultats. Un certain recul est encouragé par l'INRS. Différents outils sont mis à disposition pour cela !

"L'Étude "Observation et évaluation des usages des systèmes de management de la sécurité en entreprise" était conduite par un comité de pilotage composé de la CNAMTS, de l'INRS et des services prévention des CRAM-CARSAT. Les entreprises ont été choisies sur la base de quatre critères : le secteur ou le type d'activité et plus précisément la nature des risques en présence ; la taille de l'établissement ; le type de "référentiel" utilisé ; l'ancienneté de la démarche. Ainsi, 18 établissements ont été sélectionnés au niveau national, issus des principaux secteurs d'activité utilisant des SMS (métallurgie, bâtiment et TP, transports, alimentation et chimie) et déployant les principaux référentiels disponibles.



À consulter
Note scientifique et technique
NS 275/juillet 2008

Sur le sujet...

DE L'ÉVALUATION DES RISQUES AU MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'évaluation des risques et la réalisation du document unique sont une première étape sur les questions de santé et de sécurité au travail. Intégrer la gestion de la santé et sécurité au travail dans toutes les fonctions de l'entreprise s'avère être une pratique de prévention permettant de progresser dans la durée. Pour aider les chefs d'entreprise à mettre en place un tel système de management, l'INRS met à leur disposition une brochure qui permet de mieux en mesurer les enjeux :

- prévenir les risques en matière de santé et sécurité au travail et ainsi mieux répondre aux attentes des salariés et aux

- exigences de la réglementation,
- anticiper les changements et augmenter la réactivité de l'entreprise dans le cadre d'une démarche continue de progrès,
- assurer une cohérence globale avec les autres démarches de l'entreprise (économique, sociale, environnementale, éthique, juridique...).

@ À télécharger
Brochure ED 936



VERS LE MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce dépliant de l'INRS est destiné à sensibiliser les responsables au management de la santé et de la sécurité au travail. Il donne de façon claire et condensée les clés pour conduire une démarche de management en santé et sécurité au travail, le but étant de ne pas avoir à gérer "en plus" mais "en mieux" les questions de prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

@ À télécharger
Dépliant ED 942



ÉVALUEZ LA GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DANS VOTRE ENTREPRISE GRÂCE À LA "GRILLE GPS SST"

Quel est le niveau de gestion de la santé et de la sécurité au travail dans l'entreprise ? Quels en sont les points faibles et les points forts ? Comment cette organisation est-elle perçue par le personnel ? Pour répondre à ces questions, un outil d'évaluation nommé "grille GPS SST" a été conçu par l'INRS et la CNAMTS. Mis en ligne sur le site de l'INRS, il aide à confronter les regards des différents acteurs de l'entreprise et à identifier des voies de progrès possibles.

@ À télécharger sur www.inrs.fr
Grille GPS SST

MANAGEMENT DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

CONSTRUIRE VOS INDICATEURS POUR ATTEINDRE VOS OBJECTIFS



Cette brochure de l'INRS présente une méthode utilisable par toute entreprise souhaitant concevoir et mettre en place des objectifs et des indicateurs de progrès en matière de santé et de sécurité au travail. Celle-ci est réalisée dans un esprit de participation et d'implication de chacun à la définition d'objectifs pouvant améliorer le niveau de prévention de l'entreprise.

Les indications apportées contribuent directement à la conception de systèmes d'information dédiés au pilotage de la prévention des risques professionnels (diagnostic de situation, mise en place de dispositifs d'évaluation/contrôle, etc.).

@ À télécharger
Brochure ED 6013



Programme de la rencontre INRS-BIT "Management de la santé - sécurité au travail et responsabilité sociale : enjeux et bonnes pratiques"

28 avril 2011 - Animée par Stéphane Paoli, journaliste

16 h 00 : Accueil des participants

16 h 30 : Accueil et introduction de la rencontre

- Stéphane PIMBERT, Directeur Général de l'INRS

16 h 40 : "Les enjeux de la santé au travail"

- Christian DELLACHERIE, co-auteur du rapport "La certification des entreprises dans le domaine de la santé au travail" pour le Conseil économique, social et environnemental
- Henri LACHMANN, co-auteur du rapport "Bien-être et efficacité au travail", Président du conseil de surveillance de Schneider Electric.

17 h 10 : Témoignages d'entreprises

- Groupe Safran : D^r Jacqueline PAPIN, Conseiller Santé, Direction de la Santé, de la sécurité et de l'environnement et Daniel RETAT, coordinateur syndical CFDT
- Groupe Casino : Séverine REBOULLET, Directrice du pôle Santé Sécurité au Travail et Handipacte et Catherine DELALANDE, du syndicat UNSA

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

18 h 15 : Focus : Les ambitions de l'INRS et du BIT

- Éric DRAIS, Chercheur au département "Homme au travail", INRS
- Valentina FORASTIERI, Coordinatrice de l'Unité de la promotion de la santé et de la formation du programme SAFEWORK, BIT

18 h 35 : "Quelle gouvernance pour la santé au travail ?"

- Gilles de ROBIEN, Ambassadeur chargé de la Cohésion sociale et Représentant du Gouvernement français au BIT
- Henri FOREST, Vice-président du conseil d'administration de l'INRS et Secrétaire confédéral de la CFDT
- Marc VEYRON, Président du conseil d'administration de l'INRS, Représentant du MEDEF et Directeur Affaires Sociales France, Capgemini

ÉCHANGES AVEC LA SALLE

19 h 30 : Conclusion-synthèse des débats

- François EYRAUD, Directeur du Département Protection des travailleurs (PROTRAV), BIT
- Stéphane PIMBERT, Directeur Général de l'INRS

19 h 45 : Cocktail



Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

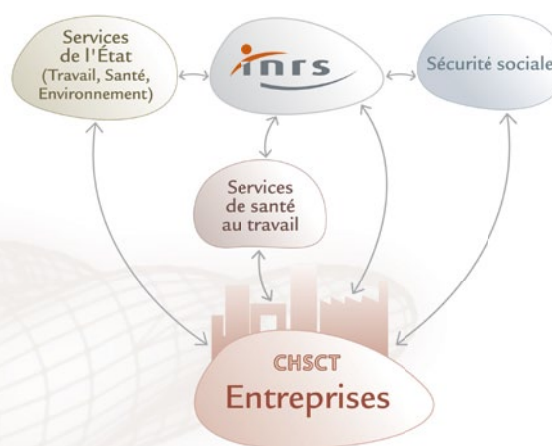
QUI SOMMES-NOUS ?

- Association loi 1901 à but non lucratif créée en 1947 par la CNAMTS et administrée par un Conseil d'Administration paritaire (9 représentants des employeurs, 9 représentants de syndicats des salariés)
- 635 personnes sur 2 centres (215 à Paris, 420 en Lorraine)
- Budget de 88 M€ issu du fonds national de prévention

MISSIONS

- identifier les risques professionnels et mettre en évidence les dangers,
- analyser leurs conséquences pour la santé et la sécurité de l'Homme au travail,
- développer et promouvoir les moyens pour maîtriser ces risques.

PUBLICS ET PARTENAIRES



L'INRS intervient avec :

- les partenaires de la prévention : Assurance maladie des risques professionnels (CNAMTS, CARSAT, CGSS...), ANACT, OPPBTP...
- les pouvoirs publics : Direction générale du travail, agences nationales...

CHIFFRES-CLÉS 2010

9 millions de visites annuelles sur le site Internet de l'INRS, près de **30 000 visites par jour**
33 millions de documents téléchargés
158 études et recherches conduites (31 terminées en fin d'année)
109 communications à des congrès et **85 publications** dans des revues
2,2 millions de brochures et **860 000 affiches** diffusées
350 000 élèves ou étudiants sensibilisés aux pré-requis en prévention
2 700 stagiaires accueillis et **6 300 stagiaires inscrits** en enseignement à distance
29 000 demandes externes traitées

RÉALITÉ PRÉVENTION

Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles
 30, rue Olivier Noyer - 75680 Paris cedex 14 • Tél. : 01 40 44 30 00 • Fax : 01 40 44 30 99 • www.inrs.fr • Contact : realiteprevention@inrs.fr
 Directeur de la publication : Stéphane Pimbert • Rédacteur en chef : Stéphane Vaxelaire • Rédaction : Patricia Bernard, Éric Draï, Jacques Gozzo
 • N° ISSN : 1762-3561 • Conception graphique : Eva Minem • Mise en page : www.traitdunion-com.fr
 Suivez l'actualité de l'INRS sur Twitter : www.twitter.fr/INRSfrance